

Réf: Dossier 446860

Avis de constitution

SOCIETE « AGROLINEA »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 21 RUE 21
VERS LA PHARMACIE 21 21 LOT193 ILOT 202, Lot 193, Ilot
202

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROLINEA »

Objet: Achat et vente de produits agricoles, Transport de marchandises, Commerce, Import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 21 RUE 21
VERS LA PHARMACIE 21 21 LOT193 ILOT 202, Lot 193, Ilot
202

Dirigeant(s) M SAWADOGO SALIFOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10566 du 16/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63571/GTCA/RC/2025 du 16/10/2025

